



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 29 juin 2023

États Généraux du Massif des Landes de Gascogne

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, a présenté les travaux en cours des États Généraux du Massif des Landes de Gascogne ce jeudi 29 juin à Bordeaux Sciences Agro, sept mois après leur ouverture par le ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Les États Généraux constituent une méthode collective de travail qui, sous l'animation de l'État, fait participer aux travaux d'avenir du Massif les parlementaires, le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et les conseils départementaux de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne, les maires des communes impactées par les feux, les chambres consulaires, ainsi que les représentants du SDIS, de la DFCI, des services et opérateurs de l'État (Préfectures, DRAAF, DREETS, DRFIP, DREAL, DDTM, DDPP, ONF, ARS, ADEME et OFB), les acteurs de la filière forêt-bois ainsi que les associations concernées.

Ces travaux ont été menés en concertation, via 14 groupes de travail, organisés autour de 3 axes :

- la gestion des surfaces sinistrées,
- l'amélioration des moyens de lutte contre les incendies, la prévention contre les incendies.

L'objectif était notamment de préparer la saison 2023 mais aussi de déterminer des propositions d'actions pour améliorer la sécurité dans le Massif contre les feux de forêt.

En matière de prévention, les dispositions du nouveau règlement interdépartemental (Gironde, Landes et Lot-et-Garonne) de protection de la forêt contre les incendies ont été présentées, ainsi que la campagne de communication l'accompagnant. Elle sera mise à disposition des collectivités territoriales du Massif, des entreprises, des associations et des partenaires concernés dans les prochains jours sur le site de la préfecture de la Gironde. Elle permettra ainsi une diffusion amplifiée des messages de prévention et une communication claire et uniforme sur les restrictions s'imposant aux activités dans le Massif en fonction des niveaux de risques déclenchés.

Par ailleurs, le dispositif de reboisement, annoncé par le Président de la République l'an dernier, et soutenu par le plan France 2030, pour un montant global de 150 millions d'euros, a été présenté. Son objectif est de reconstituer la capacité forestière de ces surfaces : pompe à carbone, production de bois, réservoir de biodiversité, capacité d'accueil du public. Les sols et le climat orienteront le sylviculteur vers les essences forestières les plus susceptibles de remplir toutes ces fonctions.

Enfin au plan de la lutte contre les incendies, il est rappelé que les moyens aériens complémentaires décidés par l'Etat ont été présentés la semaine dernière. Ils viennent en appui des renforts que les SDIS des trois départements concernés ont mis en œuvre dans le cadre de ces États Généraux, comprenant notamment un dispositif de détection renforcé (caméras de vidéo-surveillance du Massif, drones) et la réallocation dédiée des effectifs en fonction du niveau de risque, en coordination avec la DFCI.

Au total 14 propositions ont été présentées (en annexe). Certaines d'entre elles sont d'ores et déjà mises en œuvre (renforcement des moyens aériens et terrestres par exemple), d'autres viennent d'être décidées (adoption du nouveau règlement interdépartemental de protection contre les incendies). D'autres propositions doivent maintenant trouver une traduction concrète, le préfet de région ayant décidé que des pilotes chargées de la concrétisation rapide de ces mesures seraient désignés pour veiller à leur mise en œuvre.

Les travaux issus des synthèses des groupes de travail seront prochainement publiés sur le site internet de la préfecture et accessibles à tous. Ils ont vocation à nourrir les réflexions futures et à servir à la poursuite des travaux au long cours.

Étienne GUYOT "salue la très bonne dynamique des États généraux de la forêt et la cohésion de l'ensemble des acteurs qu'il remercie. L'enjeu est maintenant de concrétiser la réalisation des propositions et orientations proposées dans le consensus par les groupes de travail. Plus que jamais le travail doit se poursuivre sans relâche".